

A440

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 Euros

101 rue de Sèvres 75006 Paris

R.C.S. PARIS 522 569 029 000 39

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 01 JUIN 2026**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le 1^{er} juin 2026 à 14h00.

Monsieur Thomas Roussel, demeurant 90 rue de Rennes à Paris (75006), propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la société « A440 », agissant en qualité d'associé unique de ladite société, a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Thomas Roussel a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, a établi le rapport de gestion sur les opérations de cet exercice ainsi que le rapport spécial de la Présidence.

Monsieur Thomas Roussel en sa qualité d'associé unique a pris les décisions suivantes relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Lecture des rapports du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des rapports, bilan et compte de résultat de l'exercice 2025 ;
- Quitus au Président pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et répartition ;
- Distribution de dividendes ;
- Rémunération perçue par la Présidence ainsi que le remboursement des frais ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les comptes dudit exercice, approuve le rapport, le bilan et les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice ainsi que leurs conditions d'exécution.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne au Président quitus, pleine et entière décharge de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2025 s'élevant à 136.262 euros de la façon suivante :

- Au compte « Autres réserves », pour 136.262 euros,

Le montant du compte « Autres réserves » s'établit après affectation à 136.262 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption de la quatrième résolution, décide de mettre en distribution un dividende brut de 600 euros par action, soit un montant total de 60.000 euros par prélèvements d'une part sur le compte « Report à nouveau » à hauteur de 4.241 euros et d'autre part sur le compte « Autres réserves », pour 55.759 euros.

Le montant du compte « Report à nouveau » s'établit après paiement du dividende à 0 euro tandis que le montant du compte « Autres réserves » s'établit quant à lui après paiement du dividende à 80.503 euros.

Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes versés aux personnes physiques font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 31,40 % composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 18,60 % au titre des prélèvements sociaux.

S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, Il est également rappelé, au titre des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement :

Exercice N	Dividende distribué N+1	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
31/12/2022	226 000 €	226 000 €	- €
31/12/2023	143 000 €	143 000 €	- €
31/12/2024	230 000 €	230 000 €	- €

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts constate :

- Qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée au 4 de l'article 39 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 ;
- Qu'aucun amortissement excédentaire visé au 4 de l'article 39 du même code et autre amortissement non déductible n'a été enregistré au cours de l'exercice 2025.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle et ratifie que Monsieur Thomas Roussel, en sa qualité de Président de la société, a perçu une rémunération brute de 262.235 Euros au cours de l'exercice 2025 rémunération pour laquelle l'ensemble des charges patronales a été pris en charge par la société ;

Il est également rappelé que les frais de missions et de représentation lui sont remboursés sur pièces justificatives.

HUITIEME RESOLUTION

L'Associé unique, comme conséquence de la septième résolution qui précède, fixe la rémunération brute de Présidence pour l'exercice 2026 à 92.750 euros, rémunération pour laquelle l'ensemble des charges patronales sera pris en charge par la société.

Cette rémunération pourra être ajustée à la hausse comme à la baisse par décision ultérieure de l'associé unique.

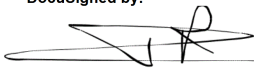
Enfin, il est convenu que les frais de missions et de représentation pour l'exercice 2026 seront remboursés sur pièces justificatives.

NEUVIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de Procès-Verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toute formalité légale d'enregistrement et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

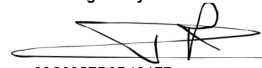
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par Monsieur Thomas Roussel, associé unique.

DocuSigned by:

98C095FD9D124FB...

Monsieur Thomas Roussel
Associé unique

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:

98C095FD9D124FB...

Société A 440

101 Rue de Sèvres

75006 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'entreprise : Enregistrement sonore et édition musicale

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à ASNIERES SUR SEINE
Le 01/06/2026

Ibrahim KANTE
Chef de mission

Jonathan LAMARRE
Expert comptable

JLA EXPERTISE
10 RUE BAPST

92600 ASNIERES SUR SEINE
0140866610

101 Rue de Sèvres

75006 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe ANC 2022-06</i>	6 à 11

JLA EXPERTISE

10 RUE BAPST

92600 ASNIERES SUR SEINE

0140866610

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société A 440
101 Rue de Sèvres
75006 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	747 440 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 824 518 Euros
- Résultat net comptable,	136 262 Euros

Fait à ASNIERES SUR SEINE
Le 01/06/2026

Ibrahim KANTE
Chef de mission

Jonathan LAMARRE
Expert comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement(II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	<i>Frais d'établissement</i>				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	3 140	3 140		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	128 121	128 121		
	En cours, avances et acomptes				
	<i>Avances et acomptes</i>				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	163 506	111 825	51 680	62 231
	<i>Immobilisations en cours</i>				7 620
	<i>Avances et acomptes</i>				
	En cours, avances et acomptes	64 003		64 003	
	Immobilisations financières (2)				
	Participations				
	<i>Autres participations</i>				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	150		150	150
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé III		358 920	243 087	115 833	70 001
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et aut. approvisionnements				
	En-cours de production				
	<i>En-cours de production de biens</i>				
	<i>En-cours de production de services</i>				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	367 509		367 509	143 788
	Autres créances	114 927		114 927	130 574
	Charges constatées d'avance	38 563		38 563	2 051
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financiers à terme et jetons				
	Disponibilités	110 607		110 607	467 136
Total de l'actif circulant IV		631 607		631 607	743 549
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		990 527	243 087	747 440	813 551

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	4 241	6 083
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	136 262	228 158
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres I	141 603	235 341
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions II		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	27 455	74 351
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 066	335 526
	Dettes fiscales et sociales	78 473	137 319
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 234	13
	Produits constatés d'avance	279 610	31 000
	Total des dettes III	605 837	578 210
	Ecarts de conversion passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	747 440	813 551

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

605 837

578 210

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 884 306	940 212	2 824 518	2 132 339	
Montant net du chiffre d'affaires	1 884 306	940 212	2 824 518	2 132 339	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits			33 114	48 648	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 857 632	2 180 987	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stock					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 628	21 397	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes (1)			1 706 500	1 285 162	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 330	9 445	
Salaires			576 166	352 576	
Cotisations sociales			268 896	170 424	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 045	19 999	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			9 972		
Autres charges			47 681	21 134	
Total des Charges d'exploitation (II)			2 678 217	1 880 137	
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			179 415	300 850	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	371	600
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	371	600
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	371	600
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	179 045	300 249
Produits exceptionnels (VII)		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		462
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		462
Charges exceptionnelles (VIII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 892
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		1 892
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 429
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	42 783	70 662
Total des produits (I+III+V+VII)	2 857 632	2 181 450
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 721 370	1 953 291
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	136 262	228 158

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 6

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 7

Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 9

Art. 832-10 - Précisions sur certains postes d'actif 9

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 9

Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 11

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3 140			3 140
Droit au bail	118 121			118 121
Autres immobilisations incorporelles	17 620		7 620	10 000
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	64 085			64 085
Matériel de transport	2 928	1 720	2 928	1 720
Matériel de bureau et matériel informatique	44 607			44 607
Mobilier	14 442			14 442
Autres immobilisations corporelles	36 527	66 128		102 655
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	150			150
TOTAL	301 620	67 848	10 548	358 920

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3 140			3 140
Droit au bail	118 121			118 121
Autres immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	13 786	4 751		18 537
Matériel de transport	45	564	576	33
Matériel de bureau et matériel informatique	40 492	3 288		43 780
Mobilier	12 973	727		13 700
Autres immobilisations corporelles	33 061	2 715		35 776
TOTAL	231 618	12 045	576	243 087

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières		150	150
Créances de l'actif immobilisé		150	150
Autres créances clients	367 509	367 509	
Impôts sur les bénéfices	28 180	28 180	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 376	73 376	
Débiteurs divers	13 370	13 370	
Créances de l'actif circulant	482 436	482 436	
Charges constatées d'avance	38 563	38 563	
TOTAL	520 999	520 849	150

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	10.00	100			100

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	100	10	
TOTAL	100		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	1 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	100			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 083	1 842-		
Résultat de l'exercice	228 158		230 000	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	235 341	1 842-	230 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				100
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				4 241
Résultat de l'exercice				136 262
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				141 603

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8	8		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	27 448	25 327	2 121	
Fournisseurs et comptes rattachés	216 066	216 066		
Personnel et comptes rattachés	370	370		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 091	9 091		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 278	67 278		
Autres impôts taxes et assimilés	1 734	1 734		
Autres dettes	4 234	4 234		
Produits constatés d'avance	279 610	279 610		
TOTAL	605 837	603 716	2 121	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 095			

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	16 946
Autres créances	11 278
TOTAL	28 223

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 342
Dettes fiscales et sociales	841
Autres dettes	3 613
TOTAL	147 803

Le 01/06/2026
ROUSSEL Thomas PRESIDENT